



SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES DU FROID,
DES ÉQUIPEMENTS DE CUISINES
PROFESSIONNELLES
ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR

Recrutez avec Pôle emploi

Formation n°2021/02 - Avril 2021

Pôle emploi est le premier service de l'emploi en France avec pour rôle d'accompagner les demandeurs d'emploi et de guider les entreprises dans leurs recrutements.

Recruter sur pole-emploi.fr, c'est :

- créer et diffuser **gratuitement** votre offre d'emploi à tout moment
- s'assurer qu'elle sera visible par un maximum de candidats :
 - pole-emploi.fr est le premier site emploi en France avec plus de 14,3 millions de visiteurs
 - plus de 880 000 abonnés reçoivent directement des offres d'emploi correspondant à leur recherche
 - accéder gratuitement à un vivier de candidats (actuellement, plus de 1,2 millions de CV en ligne dont environ 170 000 nouveaux CV déposés en moyenne)
- proposer votre offre immédiatement aux candidats qui vous intéressent et suivre les propositions d'emploi que vous avez faites
- recevoir gratuitement une alerte par e-mail chaque fois qu'un nouveau candidat répondant à vos critères, dépose son CV sur pole-emploi.fr
- être accompagné tout au long de votre recrutement :
 - au fur et à mesure de la saisie de votre offre, Pôle emploi vous indique combien de candidats potentiels correspondent à vos critères
 - vous avez accès à un appui pratique (qu'est-ce que le ROME - Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois ? comment renseigner les différents champs du formulaire ? ...)
 - vous pouvez consulter un guide pratique de rédaction des offres
 - pendant la diffusion de votre offre, vous savez combien de candidats ont consulté votre annonce

A tout moment, si vous souhaitez être conseillé de manière personnalisée, vous pouvez solliciter un conseiller du réseau joignable au numéro unique : Composer le 3995, service gratuit / prix d'un appel.

Comment déposer une offre sur pole-emploi.fr ? [Démarche pas à pas en ligne >](#)

A ce jour, par région, il y a une **trentaine d'annonces d'emplois disponibles** d'entreprises d'ores et déjà accompagnées par Pôle emploi.

Pour information, déposez votre annonce sur la plateforme Pôle emploi, permet au Snefcca de quantifier la demande de notre branche et ainsi d'avoir une communication à fort impact.